

PROGRAMME DE FORMATION

CAP ESTHÉTIQUE

COSMÉTIQUE PARFUMERIE

Le CAP Esthétique, Cosmétique, Parfumerie est un diplôme de niveau 3 visé par l'Etat.

Code RNCP 39030 : CAP - Esthétique Cosmétique Parfumerie certifié au Répertoire national des certifications professionnelles

PREREQUIS :	2
MODE DE FORMATION :	2
OBJECTIF DE LA FORMATION :	2
REFERENTIEL D'ACTIVITES PROFESSIONNELLES CAP ESTHETIQUE, COSMETIQUE, PARFUMERIE :	2
DUREE & RYTHME DE LA FORMATION :	3
EMPLOIS CONCERNES :	3
MODALITES D'EVALUATION :	3
METHODES MOBILISEES (MOYENS PEDAGOGIQUES MIS EN ŒUVRE) :	4
ENCADREMENT DE L'ETUDIANT :	4
REFERENTIEL DE CERTIFICATION :	5
PROGRAMME DE FORMATION :	6
CORRESPONDANCE MATIERES / ÉPREUVES :	7
INDICATEURS DE RESULTATS :	8
ÉQUIVALENCES ET PASSERELLES	8
MODALITES ET DELAIS D'ACCES :	8
ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES :	8



Prérequis :

Dispensés des matières générales :

Titulaires d'un des diplômes ci-dessous dispensant des matières générales :

- Autre diplôme de niveau 3 ou supérieur
- Titre RNCP de niveau 3 ou supérieur
- CQP de niveau 3 ou supérieur
- Diplôme de niveau 4 obtenu en Union européenne avec la langue française obligatoire.

Non Dispensés des matières générales :

- Tout public maîtrisant la langue française à l'écrit et à l'oral.

Mode de formation :

En initial, en formation continue ou en alternance.

Objectif de la formation :

- Préparation et obtention du CAP Esthétique Cosmétique et Parfumerie

Référentiel d'activités professionnelles CAP Esthétique, Cosmétique, Parfumerie :

Le ou la titulaire du CAP Esthétique Cosmétique Parfumerie est un(e) professionnel(le) qualifié(e) spécialisé(e) en :

- Techniques de soins esthétiques visage, mains et pieds,
- Techniques de maquillage visage et ongles,
- Conseil à la clientèle et vente de produits cosmétiques, d'hygiène corporelle, de produits de parfumerie et d'accessoires de soins esthétiques,
- Conseil à la clientèle et vente de prestations esthétiques.

Il (elle) conduit les activités professionnelles de l'institut de beauté et de bien-être.

Durée & Rythme de la formation :

Variable en fonction de la formule de formation choisie :

Formule	Mode	Durée	Stage Obligatoire	Rythme	Ecole
CAP 1an Adultes	Initial ou Formation Continue	Environ 35 semaines selon calendrier	Oui - 12 semaines	De septembre à juin	
CAP 2ans	Initial	Environ 80 semaines selon calendrier	Oui - 12 semaines	Du lundi au vendredi (hors vacances scolaires)	
CAP 2.0 (FOAD)	Formation Continue	Formation à distance, incluant 70h de formation pratique en centre.	Non	Rythme personnel avec suivi individualisé.	
CAP 1an Alternance	Apprentissage Ou Professionnalisation	Environ 40 semaines selon calendrier.	Non concerné	Deux jours par semaine soit 14 heures hebdomadaires	
CAP 2ans Alternance	Apprentissage Ou Professionnalisation	Environ 80 semaines selon calendrier.	Non concerné	Deux jours par semaine soit 14 heures hebdomadaires	
CAP Essentiel Plus	Formation Continue	203 heures de formation.	Non	Tous les vendredis.	
CAP Essentiel	Formation Continue	105 heures de formation pratiques (distanciel pour les modules théoriques).	Non	Un vendredi sur deux.	
CAP Samedi	Formation Continue	189 heures de formation.	Non	Un samedi sur deux.	

Emplois concernés :

Emplois concernés : esthéticien(ne), esthéticien(ne)-vendeur(se), conseiller(ère) de vente de beauté, manucure.

Son activité consiste à :

- Réaliser des soins esthétiques du visage au décolleté, des mains et des pieds, des maquillages du visage et des ongles, des épilations,
- Accueillir, conseiller le ou la client(e), vendre des produits cosmétiques et de parfumerie, des prestations de services
- Assurer la gestion des rendez-vous, du stock, des encaissements et du suivi clientèle.

Modalités d'évaluation :

Pré-positionnement avant le début de la formation (test d'entrée).

Tout au long de la formation :

Selon tous les modes d'évaluation imposées par les référentiels de certification :

- ✓ Evaluations écrites sur support papier
- ✓ Evaluations écrites sur support informatique
- ✓ Evaluations orales et de compréhension par des écoutes en langues étrangères



- ✓ Evaluations en ligne écrite sur notre plateforme classroom
 - Contrôle continu pour chaque matière ou regroupement de matières et correspondant au référentiel de certification de chaque formation. L'année scolaire est divisée en deux semestres avec envoi des deux bulletins semestriels accompagnés d'un relevé de notes et d'absences.
 - Examen blanc sur le deuxième semestre correspondant scrupuleusement au règlement examen et notamment à la définition des épreuves (durée, coef, intitulé des épreuves). Les sujets blancs sont vérifiés en amont pour s'assurer que les savoirs associés et les indicateurs d'évaluation correspondent aux épreuves définies par le référentiel de certification.

Méthodes mobilisées (moyens pédagogiques mis en œuvre) :

- Cours théorique, TD, évaluations en ligne et tutoriels vidéo de toutes les techniques professionnelles sur notre plateforme numérique classroom (les étudiants travaillent en cours avec un outil informatique : PC ou tablette)
- Synthèse de cours, TD et évaluations disponible tout au long de la scolarité sur notre plateforme numérique
- Chaque salle de formation théorique est équipée d'un tableau numérique interactif et d'un PC portable pour le formateur
- Chaque salle de formation pratique est équipée d'écrans plats (diffusion de supports et des tutoriels vidéos) reliés à un PC portable utilisé par le formateur, des équipements (mobilier, appareil, matériels) imposés par les référentiels de certification

Encadrement de l'étudiant :

Au niveau pédagogique

- Suivi hebdomadaire par les professeurs référents
- Bilan pédagogique intermédiaire assuré en milieu de semestre par le professeur référent et la responsable pédagogique suivi d'un envoi de notes, d'absences aux parents et également convocation pour un bilan pédagogique si besoin
- Conseil de classe à la fin du semestre (2 semestres à l'année) et convocation des étudiant(e)s en difficultés

En plus, pour les formules hebdomadaires ou en alternance :

- Réunion mensuelle des déléguées en présence de la responsable pédagogique, des déléguées et du professeur référent afin d'assurer un suivi sur l'organisation de la formation et la qualité des formateurs en étant à l'écoute des étudiant(e)s
- Réunion parents-professeurs annuelle pour permettre la rencontre entre les parents-étudiant(e)s et les formateurs.

Au niveau des PFMP*

Aide à la recherche de stages par notre service relation entreprises (proposition de stages en fonction des profils, base de données d'entreprises, propositions de stages tout au long de l'année).
Le suivi des périodes réglementaires de stage est effectué par le professeur référent.

Au niveau de l'alternance

L'encadrement, le placement et le suivi des périodes sont assurés par le conseiller en formation.

Référentiel de certification :

Epreuve	Forme	Durée	COEF.
EP1 : Techniques Esthétiques du visage, des mains et des pieds	Ponctuelle pratique & écrite	3H45	6
EP2 : Techniques Esthétiques liées aux phanères	Ponctuelle pratique & écrite	2H30	4
EP3 : Conduite d'un institut de beauté et de bien-être	Ponctuelle orale	40min	4
EG1 : Français et Histoire-géographie - Enseignement moral & civique	Ponctuelle écrite & orale	2H15	3
EG2 : Mathématiques & Physique-Chimie	Ponctuelle écrite	2H	2
EG3 : Education Physique & Sportive	Ponctuelle		1
EG4 : Langue Vivante	Ponctuelle orale	20 min	1
EP : Epreuve Facultative Arts Appliqués	Ponctuelle écrite & pratique	1H30	1

PÔLES D'ACTIVITÉS		ACTIVITÉS	
Pôle 1	TECHNIQUES ESTHÉTIQUES DU VISAGE, DES MAINS ET DES PIEDS Soins de beauté et de bien-être	1. A	Réalisation de soins esthétiques du visage, des mains et des pieds
		1. B	Réalisation de maquillage du visage
		1. C	Information, conseil et conduite d'une prestation UV
Pôle 2	TECHNIQUES ESTHÉTIQUES LIÉES AUX PHANÈRES	2. A	Réalisation d'une épilation
		2. B	Réalisation d'une coloration des cils ou sourcils
		2. C	Réalisation de soins des ongles
		2. D	Réalisation de maquillage des ongles
Pôle 3	CONDUITE D'UN INSTITUT DE BEAUTÉ ET DE BIEN-ÊTRE : Relation avec la clientèle et vie de l'institut	3. A	Accueil et identification des attentes, des motivations et des besoins de la clientèle
		3. B	Conseil et vente de prestations esthétiques, de produits cosmétiques, d'hygiène corporelle, de parfumerie et d'accessoires de soins esthétiques
		3. C	Suivi et fidélisation de la clientèle
		3. D	Mise en valeur et promotion de produits, de prestations
		3. E	Organisation du planning de rendez-vous
		3. F	Participation à la vie d'un institut de beauté et de bien-être



Programme de Formation :

Bloc 1 – Techniques esthétiques du visage, des mains et des pieds – soins de beauté et d bien être

- ✓ Mettre en œuvre des protocoles de techniques soins esthétiques du visage, des mains et des pieds
- ✓ Mettre en œuvre des protocoles de techniques de maquillages du visage
- ✓ Mettre en œuvre les protocoles de transmission d'information, de conseil et de conduite d'une prestation UV

Bloc 2 – Techniques esthétiques liées aux phanères

- ✓ Mettre en œuvre des protocoles de techniques d'épilation
- ✓ Mettre en œuvre des protocoles de techniques de coloration de cils ou de sourcils
- ✓ Mettre en œuvre des protocoles de techniques de soins des ongles
- ✓ Mettre en œuvre des protocoles de techniques de maquillage des ongles

Bloc 3 – Conduite d'un institut de beauté et de bien-être : relation avec la clientèle et vie de l'institut

- ✓ Accueillir et identifier les attentes, les motivations et les besoins de la clientèle
- ✓ Prendre en charge, suivre et fidéliser la clientèle
- ✓ Conseiller et vendre des prestations esthétiques, de produits cosmétiques, d'hygiène corporelle, de parfumerie et d'accessoires de soins esthétiques
- ✓ Mettre en valeur et promouvoir les produits et les prestations
- ✓ Organiser un planning de RDV
- ✓ Participer à la vie d'un institut de beauté et de bien-être

Bloc facultatif – Arts appliqués et cultures artistiques

- ✓ Utiliser des moyens d'expression, des techniques et des méthodes élémentaires impliqués dans toute démarche artistique
- ✓ Se repérer dans l'histoire de l'art par la connaissance de quelques œuvres, auteurs et mouvements relevant du patrimoine comme de la création contemporaine

Chaque bloc de compétence peut être validé individuellement.



Correspondance Matières / Épreuves :

Bloc de Compétences	Compétences	Savoirs Associés	Heures
BLOC 1 TECHNIQUES ESTHÉTIQUES DU VISAGE, DES MAINS ET DES PIEDS	C11 : Mettre en œuvre des protocoles de techniques de soins esthétiques C12 : Mettre en œuvre des protocoles de techniques de maquillage du visage	Biologie	20
		Cosmétologie	20
		Technologie des appareils	15
		Techniques esthétiques de Soins du visage	160
		Techniques esthétiques de Manucure	20
		Techniques esthétiques de Maquillage	20
BLOC 2 TECHNIQUES ESTHÉTIQUES LIÉES AUX PHANÈRES	C21 : Mettre en œuvre des Protocoles de techniques esthétiques liées aux Phanères	Biologie	15
		Cosmétologie	6
		Technologie des appareils	4
		Techniques esthétiques liées aux phanères	110
BLOC 3 CONDUITE D'UN INSTITUT DE BEAUTE ET DE BIEN-ETRE	C31 : Accueillir et prendre en charge la clientèle	Biologie	4
	C32 : Conseiller et vendre des produits cosmétiques et des prestations esthétiques	Cosmétologie	4
	C33 : Mettre en valeur et promouvoir des produits et des prestations	Relation Clientèle	40
	C34 : Organiser un planning de rendez-vous	Communication	8
	C35 : Participer à la vie d'un institut de beauté et de bien-être	Cadre Organisationnel	4
TOTAL			450



Indicateurs de résultats :

- 97% de réussite à l'examen final en 2023,
- 5% de rupture en cours d'année,
- 70% de nos élèves entrent sur le marché de travail.

Équivalences et passerelles

- Pas d'équivalence au CAP Esthétique, Cosmétique, Parfumerie
- Passerelle possible entre les différentes formules de CAP Esthétique, Cosmétique, Parfumerie

Modalités et délais d'accès :

- Pré-sélection sur dossier de candidature (incluant test de pré-requis),
- Entretien pédagogique individuel
- Commission pédagogique
- Signature du contrat de scolarité ou du contrat d'alternance (employeur, élève, école)

L'inscription est possible jusqu'à 14 jours avant le début de la formation.

Accessibilité aux personnes handicapées :

Conformément à la Loi du 11/02/2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, et aux articles D5211-1 et suivants du Code du Travail, le Campus de l'Esthétique et du SPA s'engage à soutenir le développement de l'accessibilité de son offre de formation aux personnes handicapées.

Vous avez un handicap et souhaitez une prise en compte de celui-ci dans l'organisation de cette formation, merci de contacter :

Karen Giglietta – karen.giglietta@campus-esthetique-spa.fr ou au 01 81 80 32 00.